Syndicat SM-TE Travaillons ensemble

Sections du SM-TE
N° 135 9 décembre 2019

Projet de réforme des retraites

Etudes et analyses du SM-TE pour préparer la reconstruction

Les jeunes qui débutent dans la vie professionnelle et les plus anciens qui approchent de la retraite, n'ont pas nécessairement la même perception du projet de réforme des retraites.

Les jeunes peuvent se dire : j'ai bien le temps d'y penser, je m'investis dans mon métier et je travaille pour ma carrière, j'ai le souci de faire vivre ma famille ou de pouvoir en fonder une.

Cependant, les jeunes doivent aussi penser à leurs parents et grands-parents, ce qu'on appelle la *piété filiale*, et ne pas se désintéresser du devenir de nos systèmes de retraites.

A l'appel des syndicats SM-TE, SUD et CGT du Technocentre Renault, un rassemblement avec prise de parole a eu lieu mercredi 4 décembre, sur le temps de déjeuner, pour préparer la journée d'action nationale du 5 décembre. C'est ainsi, que le SM-TE a pris la parole dans le hall de la Ruche.

1ère Intervention du SM-TE

<< Chers collègues,

Merci d'avoir répondu présent à l'appel des syndicats SUD, CGT et SM-TE de Renault Guyancourt, en préparation de la journée d'action de demain, le 5 décembre.

Si la réforme de l'institution de notre système de retraite devait voir le jour, ce qui n'est pas certain du fait de la mobilisation qui aura lieu demain, elle ne serait qu'une réforme de plus au détriment des retraites, sans régler les problèmes de fond.

Souvenons-nous de la situation actuelle

Nous avons actuellement une retraite basée sur 75% du salaire sur la moyenne des 25 meilleures années.
La situation actuelle, c'est aussi moins d'actifs et pas assez de richesses créées.

Les besoins de financement des retraites de l'ensemble de la population, on le voit, est reportée sur la dette du pays.

Sans s'attaquer à la baisse relative de l'activité et à la stagnation des richesses produites, la réforme n'attaque pas les causes principales à l'origine de la stagnation des salaires et du financement des retraites.

Que propose la réforme ?

Avec le système de calcul par points, et une valeur du point indexée sur la richesse disponible, le coût de la retraite devient indexé sur le PIB.

Et c'est magique, c'est un super modèle de technocrate !

Il n'y a alors plus besoin de développer l'activité, l'emploi, la valeur ajoutée, plus besoin d'augmenter les salaires ni la richesse à répartir.

Plus besoin pour nos dirigeants d'être créatifs pour imaginer la construction de l'avenir du pays et l'avenir de nos enfants !

Les risques, déjà portés par la population active et les salariés, au terme des lois travail et de la précarisation, sera aussi portés pas les retraités au niveau de leur pension.

Pour ceux qui en auraient les moyens et face au risque, les actifs les plus aisés auront accès aux systèmes de capitalisation qui existent déjà. Mais les travailleurs touchés par la paupérisation ne pourront pas avoir ces systèmes de retraites par capitalisation, et n'auront que la retraite minimum de survie.

Derrière l'intention affichée de pérenniser le système originel par répartition, c'est bien les fonds de pension, les mutuelles et les organismes financiers, qui feront leur entrée par l'entremise de cette réforme qui ne règle rien des causes. Bien sûr, ce n'est pas explicitement dit. Mais cette réforme fait bel et bien le lit d'un système à deux vitesses qui se met en place.

En conclusion :

❑Nous ne sommes pas d'accord avec ce projet de réforme dont nous demandons le retrait,

❑Nous voulons défendre notre système de retraite, et nous voulons aussi l'améliorer (nous ne sommes pas hostiles à une réforme qui mettraient en œuvre les recommandations exprimées).

C'est pourquoi, le syndicat SM-TE invite les salariés à deux actions à portée de main :

❑La première, c'est d'adhérer au syndicat vers qui va votre cœur, et il y aura besoin de syndicats forts pour les combats à venir,

❑La deuxième action, c'est tout de suite, c'est demain, c'est participer à la manifestation.

Rendez-vous demain midi à la gare routière du Technocentre : départ du car : 12h30. Je vous remercie, à demain >>.

2ème Intervention du SM-TE portée par Olivier Debesse

<< Chers collègues,

Les préconisations de Jean-Paul Delevoye, Haut-Commissaire à la réforme des retraites, pointe un certain nombre de faits, non contestables, auxquels il convient cependant de répondre :

1er fait : « *Notre système reste essentiellement fondé sur des solidarités professionnelles* ».

Il est utile de rappeler que le conseil d'administration de la CNAV, la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, branche de notre « Sécu », est composée majoritairement d'administrateurs représentant les travailleurs à travers les confédérations syndicales de salarié, et les entreprises à travers le syndicalisme patronal.

Ces solidarités professionnelles sont remises en cause par la fiscalisation des ressources des retraites et ouvre la porte à un transfert prévisible de la branche vieillesse aux Mutuelles et aux Fonds de Pension, à l'instar des complémentaires santé rendues obligatoires par *l'Accord National Interprofessionnel* du 11 janvier 2013 signé par les confédérations CFDT, CFE-CGC et CFTC et entré dans la loi du 14 juin 2013, obligeant les entreprises à négocier des accords avec les syndicats au profit des mutuelles.

Les Fonds de Pension « à la française » introduits par le Gouvernement le

1er octobre 2019, misent sur leur attractivité, en espérant faire sortir l'épargne des futurs retraités qui en ont, sous couvert de leur apporter un complément de retraite.

2ème fait : « *Notre système de retraite actuel est très dépendant des hypothèses de croissance économique et d'emploi* ».

Le manque de croissance, les externalisations, les *Work-Packages* que nous connaissons chez Renault, et tout ce qui précarise l'emploi, n'est pas favorable au financement des retraites basées sur les salaires.

Je vous pose la question : pourquoi les gouvernements successifs ont-ils renoncé à enrayer la décroissance économique et donc la décroissance de l'emploi ?

Serait-ce pour répondre à une « suggestion » de la *Commission européenne*, qui selon *Challenges* de juin 2018, affirmait qu'une réforme de notre système de retraite permettrait de revoir à la baisse les dépenses de pension, baisse qui pourrait se chiffrer à plusieurs milliards d'euros ?

Ainsi, nos entreprises pourraient continuer à faire des marges en délocalisant, sans mettre en péril l'équilibre financier de notre système de retraite ainsi réformé. Et tant pis si, selon le Gouvernement, cela augmente la population de vieux pauvres.

3ème fait : « *Le vieillissement accéléré de nos sociétés* ».

Ce problème n'est pas nouveau. Déjà, *L'EXPRESS*, d'octobre 1985, titrait en « UNE » : « *La fin des retraites* ».

L'EXPRESS octobre 1985

En 1985, le rapport démographique était de 2,21. De 4,1 en 1956, il est tombé à 1,22 en 2015.

Rapport démographique : (Nbr de cotisants par retraité)
Source INSEE

1956	1975	1985	1995	2015
4,1	3,14	2,21	1,61	1,22

Loin d'encourager la natalité, le Rapport Delevoye aggrave la situation des familles nombreuses. M. Delevoye a la solution pour répondre au vieillissement de nos sociétés. Ne vient-il pas de déclarer le 29 novembre : « *il faudra 50 millions de populations entre guillemets étrangères pour équilibrer la population active en 2050, en Europe* ».

Je vous pose la question : pourquoi les gouvernements successifs ont-ils laissé la démographie de notre pays s'effondrer au lieu de soutenir la natalité ? Est-ce pour que des entreprises françaises puissent employer de la main d'œuvre d'origine étrangère, souvent en état de grande précarité, qui n'a d'autres choix que d'accepter des salaires dérisoires ?

La grande « trouvaille » de la réforme, serait de proposer la retraite par points. Le Rapport Delevoye nous dit :

« *La comptabilisation en points permettra également de renforcer l'équité du système* » en argumentant de la façon suivante : « *Les règles de calcul fondées sur le salaire de référence, notamment la prise en compte des 25 meilleures années au régime général des salariés, défavorisent les carrières courtes, heurtées et peu ascendantes* ».

Nous constatons avec amertume le renoncement du Gouvernement à agir contre la précarité, et pour des carrières longues, non heurtées et ascendantes.

La mise en place de la retraite par points et l'abandon des 25 meilleures années comme période de référence des retraites du privé,

déterminant, à la fois le *salaire annuel moyen* et le *montant de la retraite de base*, serait justifié par l'augmentation de la précarité. Cela est tout simplement honteux. Rappelons que la période de référence était de 10 ans avant la réforme Balladur de 1993.

Savez-vous que François Fillon, s'adressant à des chefs d'entreprise le 10 mars 2016, a justifié le système de retraite par points en leur disant ceci :

« *J'y suis favorable, mais il ne faut pas faire croire aux Français que ça va régler le problème des retraites. Le système par points en réalité ça permet une chose, qu'aucun homme politique n'avoue. Cela permet de baisser chaque année le montant des points, la valeur des points et donc de diminuer le niveau des pensions* ».

Moi j'ajoute, que le système par points, c'est individualiste et contraire à la solidarité.

Quelles solutions et recommandations ?

Pour le SM-TE, Il faudrait :

❑Mettre en place un système de répartition universel (pas seulement pour les caisses de retraites mais pour toute la « Sécurité sociale ») ayant pour assiette de cotisation l'ensemble des fruits du travail (production de richesses) : salaires, primes, dividendes versés aux actionnaires, bénéfices sur la vente d'actions,

❑Lutter contre le travail au noir et l'évasion fiscale,

❑Promouvoir une politique nataliste digne de ce nom pour que les jeunes puissent avoir le nombre d'enfants qu'ils souhaitent. Pour cela les inciter à fonder une famille à un âge plus jeune, ce qu'ils feront parce qu'ils auront un travail bien payé et épanouissant dès la sortie de leur cursus scolaire,

❑Encourager les entreprises à proposer des contrats à durée indéterminée qui sécurisent les salariés leur permettant de prendre des risques à long terme (fonder une famille, accéder à la propriété immobilière, souscrire un crédit immobilier),

❑Réintégrer en France tout ce qui peut être fabriqué localement, afin de diminuer le chômage et l'empreinte écologique,

❑Inciter les pouvoirs publics à créer les conditions qui permettent le développement des familles, des entreprises et du bien-être social.

En conclusion :

Nous sommes face à une campagne médiatique sans précédent, supportée par de puissants moyens financiers, qui espèrent créer la division et la démobilisation. Par exemple en nous parlant des régimes spéciaux, mais en ne nous disant pas tout.

C'est pourquoi, le SM-TE vous demande d'être attentifs aux communications syndicales.

Concernant le projet de réforme des retraites, le syndicat SM-TE dit :

❑« NON » à la retraite par points, qui est un système d'essence individualiste et non solidaire,

❑« NON » à la fiscalisation des ressources des retraites,

❑« NON » aux retraites plafonnées,

❑« NON » à la privatisation de notre système de retraite,

❑« NON » à l'arrivée des Fonds de pension qui se comportent trop souvent en prédateurs de l'industrie.

Je vous remercie >>.